

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 avril 2022

XI. Approbation de la délibération relative à la proposition de désignation du Cabinet Pierre-Henri SCACCHI ET ASSOCIÉS en qualité de commissaire aux comptes de la Fondation de l'Université d'Orléans pour une mission de certification des comptes

Certification des comptes de l'exercice 2021 de la Fondation de l'Université d'Orléans.

Le Conseil d'administration approuve la désignation du cabinet Pierre-Henri SCACCHI ET ASSOCIÉS en qualité de commissaire aux comptes de la Fondation de l'Université d'Orléans pour une mission de certification des comptes de l'exercice 2021.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	
Membres présents :	16
Membres représentés :	6
Total :	22

Décompte des votes :

Abstentions :	2
Votants :	20
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	-

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 04/05/2022

Le Président de l'Université



Éric BLOND